# Réunion extraordinaire du Conseil du 28 novembre 2024

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon a tenu une réunion extraordinaire le 28 novembre 2024. Voici les faits saillants de cette séance publique :

* Le Conseil approuve les conditions de travail négociées au local, couvrant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2027 entre l’administration du Conseil représentant la partie patronale et l’association locale des directions d’écoles et des directions adjointes, représentée par ses agents négociateurs, sous condition de l’approbation du sous-comité du Comité de liaison provincial.
* Le Conseil autorise les ajustements au plafond de la rémunération de ses cadres supérieurs.
* Le Conseil approuve les états financiers consolidés pour l’exercice se terminant le 31 août 2024, tel que recommandé par le Comité de vérification.